



Acte notarie nul

Par bora27

bonjour.

un notaire a rédigé un acte notarié omettant de spécifier le prénom d'une partie, en indiquant que son nom et le nom du père(alors qu'il aurait du spécifier le nom de la partie, son prénom et le prénom de son père)cette personne qui a assiste a la rédaction de l'acte,qui l'a signe ,n'est pas régulièrement désignée.

l'acte est il nul? de nullité absolue ou relative?

merci pour votre réponse.